

**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE, À VIENNE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE**



Genève, le 13 janvier 2020

Ref : 025-3/MPGG/MMN/2020

**Mesdames et Messieurs les Rapporteurs spéciaux,
Monsieur l'Expert indépendant,**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre portant la référence **AL GAB 3/2019**, datée du **9 janvier 2020**, par laquelle vous avez bien voulu soumettre au Gouvernement gabonais un questionnaire, dont les réponses vous permettra d'éclairer les faits concernant des allégations de pratique des crimes dits « rituels » au Gabon.

A cet effet, je voudrais vous assurer que les autorités gabonaises ont été saisies et je ne manquerai de vous faire part de la suite réservée à ce dossier.

Tout en saluant votre professionnalisme caractérisé par l'impartialité et la neutralité dont vous faites preuve, vis à vis de cette affaire, je voudrais vous assurer de la coopération pleine et entière de mon pays pour tirer au clair ces faits portés à votre attention.

Veillez agréer, **Mesdames et Messieurs les Rapporteurs spéciaux ; Monsieur l'Expert indépendants**, l'assurance de ma considération distinguée.



Mireille Sarah NZENZE

Mireille Sarah NZENZE
Ambassadeur, Représentant Permanent

Madame Agnes Callamard

Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires
sommaires ou arbitraires

Monsieur Ikponwosa Ero

Expert indépendant sur l'exercice des droits de l'homme
par les personnes atteintes d'albinisme

Monsieur Nils Melzer

Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements
cruels, inhumains ou dégradants

Madame Dubravka Šimonović

Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes
ses causes et ses conséquences.